



SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE ROCAMADOUR

Procès-verbal de la réunion du conseil syndical du 02 Février 2021

L'an deux mille vingt et un, le 2 Février à 16h15, les membres du Comité Syndical se sont réunis à Cahors sous la présidence de Dominique Lenfant.

Étaient présents : Mme Dominique Lenfant, M. Jean Luc Mejecaze, M. Didier Baudet, M. Serge Rigal, M. Maxime Verdier (visio), Mme Michèle Fournier Bourgeade (visio), Mme Marie Piqué (visio) et Mme Geneviève Lasfargues (visio)

Sans pouvoir délibératif : M. Jacques, services du Département mis à disposition, Mme Malignon, directrice, Mme LeRouzic (visio), services de la Région

Étaient excusés : M. Raphael Daubet, M Vincent Labarthe, M. Christophe Proença,
Est élu secrétaire de séance : M. Maxime Verdier

Nombre de délégués titulaires : 8
suppléants : 0

En exercice : 12
Présents : 8
Votants : 8

Date de la convocation : 18 Janvier 2021
Date d'affichage : 18 Janvier 2021

Point n°1 : Dispositions administratives

1-1 Validation du procès-verbal de la séance du 10 décembre 2020

Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents, adopte le procès-verbal de la séance de conseil syndical du 10 Décembre 2020.

1-2 Rapport sur l'exercice des délégations à la présidente

Dans le cadre de ses compétences, madame la présidente :

- a attribué le marché de fourniture et pose de signalétique piétonne à l'entreprise Sud-Ouest Signalisation pour un montant de 18 463.00 € H.T.
- a attribué le marché de travaux de maçonnerie au carrefour de la vallée à l'entreprise Marcouly pour un montant de 8 945.50 € H.T.
- a confié, dans le cadre de l'opération voie nouvelle d'accès au château, une commande de construction en pierre sèche à l'ITE Pech de Gourbière pour un montant de 24 750.00€ HT, soit 29 700€ TTC,
- a confié dans le cadre de l'opération requalification de la corniche, pour des travaux urgents de consolidation du mur de soutènement à l'entreprise CROBAM pour un montant de 31 315.00€ HT.

Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents,
▪ prend acte de l'exercice des délégations à la Présidente.

1-3 Recrutement de l'équipe parkings

Pour la saison 2021, l'organisation de l'équipe en charge de l'exploitation et de l'entretien des parkings est envisagée comme l'an passé selon le schéma suivant : 2 agents contractuels à l'année et 4 agents contractuels saisonniers.

Agents à l'année :

L'équipe est chapotée par 2 agents à temps complet annualisé : un responsable d'exploitation, secondé par un agent d'exploitation. Tous 2 maîtrisent le système de barrières, caisses de paiement et signalétique dynamique. De par la technicité du système d'exploitation des parkings.

Pour ces 2 agents, la fin des contrats est en Mai prochain.

Renforts saisonniers :

En 2020, saison à laquelle 2 des 3 bâtiments de service étaient opérationnels, il y a eu un saisonnier de juin à octobre et 3 saisonniers en Juillet et Août.

Pour la saison 2021, les charges d'entretien de locaux seront un peu plus importantes (on passe de 6 à 12 cabines de sanitaires). Les charges d'entretien des parkings s'annoncent également un peu plus lourdes pour le parking du château dont l'entretien des espaces paysagers relève désormais de notre charge.

Souhaitée dans le cadre du séminaire des élus de Janvier 2021, l'expérimentation du dispositif d'alerte des visiteurs au niveau du plateau lors des périodes de saturation de la vallée nécessite de mobiliser sur la voie publique un des agents de l'équipe parkings une partie de la journée (environ 3h/jour entre Mi-Juillet et mi-Août). Il s'agit du créneau sur lequel durant la très haute saison 2020, 2 agents étaient nécessaires à la vallée pour gérer l'ouverture au stationnement du pré de Pâques. Il est donc possible de répartir les moyens avec un agent au parking de la vallée et un sur la voirie à l'Hospitalet. Il est proposé de compléter l'équipe avec 4 saisonniers plus ou moins longs pour renforcer l'équipe en moyenne et surtout en haute saison comme en 2020.

Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents, décide du fait de l'accroissement temporaire d'activité que représente la mise en place des parkings payants pour la saison 2021 :

- De créer à compter de Mars 2021, un poste saisonnier d'agent d'exploitation de parking de 7 mois de catégorie C, à temps complet,
- De créer à compter du 1er juillet 2021, 3 postes saisonniers d'agents polyvalents de catégorie C pour le soutien des agents d'exploitation, l'entretien des parkings, bâtiments et l'orientation des visiteurs pour une durée de 2 mois, à temps complet,
- d'ouvrir les postes correspondants,
- d'autoriser la présidente à signer les contrats avec les personnes retenues dès que les formalités administratives seront remplies.

* * *

Point n°2 : Suivi du programme

2-1 Préservation et mise en valeur du patrimoine

Falaises

Complémentaires à ceux entrepris au mois de Novembre dernier, les travaux de sécurisation au-dessus de l'esplanade Michelet ont été réalisés Mi-Janvier.

Basilique

L'état de certains pans de toiture de la basilique nécessite un nettoyage et une révision partielle. Ces travaux d'entretien de la toiture de la basilique sont estimés à 11 268€ TTC, sont validés par l'ABF.

Le soutien du ministère de la culture au titre de l'entretien des monuments historiques est envisageable à hauteur de 40% du montant HT, soit 3 756€.

Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'engager les travaux d'entretien de la toiture de la basilique Saint Sauveur, estimés à 11 268€ TTC, sous réserve de l'obtention de l'aide financière de l'Etat et après vote des crédits budgétaires (crédits inscrits au BP 2021),
- De solliciter une aide auprès de l'Etat pour ces travaux à hauteur de 40% du montant HT, soit 3 756€.

* * *

2-2 Réorganisation des flux et des mobilités

Politique tarifaire 2021 des parkings

Les retours sur la politique tarifaire arrêtée pour 2020 étaient les suivants :

Pour les voitures ou motos :

- un accueil positif pour le pass annuel à 10€, un accueil positif pour le montant à la journée de 6€, qui permet de revenir tout le reste de la semaine gratuitement, sauf pour les « locaux » qui ne comprennent pas pourquoi les parkings deviennent payants.
- des demandes de tarifs intermédiaires, pour 2h ou à la demi-journée.

On constate que plus de la moitié des véhicules stationnement moins de 3 heures (59%).

Pour les véhicules longs que sont les campings cars, les réclamations sont virulentes : le cumul du pass journée à 10^E et de la nuit payante, selon le parking (entre 10 et 15€) rend difficile la compréhension de la politique tarifaire pour des clients qui raisonnent en tarif pour 24h. Ces visiteurs ne se sentent plus les bienvenus. Il y a eu de ce fait seulement quelques nuitées sur les parkings, contre des milliers de nuitées constatées avant la mise en place des parkings payants. Différentes pistes d'adaptation des tarifs sont envisageables, comme par exemple appliquer un tarif journée et au-delà un tarif 24h.

	2020	Proposition 2021
Tarif voiture et motos/demi-journée	Non - pour inciter les visiteurs à profiter de leur visite	Non
Tarif voiture et motos / journée	6€ qui offre la possibilité de revenir (avec le même véhicule dont la plaque est mémorisée) durant toute une semaine De 9h à 19h	idem
Pass annuel	forfait annuel 10€ proposé à tous les visiteurs qui le souhaitent (voitures et motos)	idem
	Pas de pass saison pour les camping-car ni pour les bus	idem
Tarif nuit voiture et motos	gratuit	idem
Tarif véhicules longs /demi journée	non	idem
Tarif véhicules longs / journée	10€	idem
Tarif véhicules longs / nuit	payant la nuit (1h à 9h) avec des tarifs adaptés pour compléter l'offre de stationnement de nuit des campings du site sans la concurrencer : différents tarifs selon les parkings et saison (15€ la nuit pour les parkings (P1, P2) et 10€ pour le P4)	8€/nuit quelque soit le parking et le mois de l'année Soit 18^E les 24h (alors que les tarifs pour 24h sont entre 12.50 et 28 ^E dans les campings du site)
Accueil des camping-cars	Accueil de jour des camping-cars sur les parkings du château, de l'Hospitalet et du Garroustié Accueil de nuit réparti sur les 3 P (Hospitalet, château et Garroustié) avec une incitation pour le Garroustié à 10 ^E la nuit au lieu de 15	Tarif pour la journée : 10 ^E et tarif pour la nuit : 8 ^E soit 18 ^E les 24h
Tarif groupe	3€ la journée par véhicule léger en dehors des mois de juillet et Aout pour les groupes de plus de 20 véhicules ayant organisé leur venue à l'avance avec le syndicat	idem
Gratuité	De 19h à minuit Pour tous les véhicules	19h à 00h gratuit pour les VL seulement Pour que les camping cars perçoivent mieux la

		politique tarifaire (ils raisonnent en tarif pour 24h)
	Gratuité pour les habitants de Rocamadour, le personnel des entreprises du site et les fournisseurs de la Solveroc	idem
	Gratuité du parking municipal « puits des anglais », dédié aux habitants et personnes travaillant dans la cité – système de macaron géré par la municipalité	idem
Pour tous les véhicules	20 premières minutes gratuites afin de garantir qu'ils trouvent une place	idem

Mme Piqué demande si les campings du site sont complémentaires.

Les campings du site offrent des dizaines d'emplacements et sont tous équipés d'aire de services.

M. Rigal souligne qu'il est temps de construire avec les OT, l'ADT et les collectivités une politique d'accueil pour les camping-cars qui corresponde à une vision globale.

Le conseil syndical :

- Statue sur la politique tarifaire 2021 suivante pour les parkings dont le syndicat mixte a la charge :
 - Stationnement payant de 9h à 19h,
 - Stationnement gratuit pour tous les véhicules de 19h à 1h,
 - 6 euros la journée pour les voitures et motos, qui offre la possibilité de revenir gratuitement toute la semaine,
 - 8 euros la journée pour les bus et camping-car,
 - Gratuit la nuit pour les VL et motos,
 - 10 euros la nuit pour les véhicules longs quelque soit le parking (P1, P2 et P4), soit 18 euros les 24h,
 - 10 euros le pass saison pour les VL et motos,
 - Pas de pass saison pour les camping-car ni pour les bus,
 - 3 euros la journée pour les groupes de plus de 20 véhicules ayant organisé leur venue à l'avance avec le syndicat.

* * *

2-3 Requalification de l'expérience de visite

Projet d'interprétation : avancement de la réflexion et validation de la note d'enjeu

A l'issue des rencontres du groupe de travail interprétation entre Septembre 2020 et Janvier 2021, et du diagnostic concernant les dispositifs de valorisation du site de Rocamadour, il est proposé au conseil d'échanger sur la note d'enjeu avant d'engager la suite de la réflexion et notamment les hypothèses de programmes.

En introduction de la note d'enjeu annexée au présent rapport, sont rappelés les objectifs définis par le ministère de l'environnement pour les Grands Sites de France (labellisés ou en projet comme Rocamadour).

Concernant les enjeux plus spécifiques à Rocamadour, le bureau d'études identifie :

- 1/ la nécessité d'articulation entre le dispositif d'interprétation et les aspects pratiques :
 - Préparer sa visite : quelles informations sur quels sites internet ?
 - Compléter l'information des sorties de parking
 - S'orienter : participation de l'interprétation à l'orientation
 - L'importance de fournir des clés pour lire le paysage (identifier les éléments majeurs)
 - Adapter le dispositif à l'effet de foule dans le cœur du site

2/ l'importance de multiplier les possibilités de visite car les demandes sont très diverses :

Donner des outils pour des parcours en autonomie

Diversifier les parcours (thématiques)

Déployer les offres dans l'année, notamment en moyenne saison

Déployer les offres sur l'ensemble de la journée

Déployer les offres sur l'espace (vallée, esplanades...), il y a plusieurs lieux propices à la découverte

3/ l'importance de l'articulation du site à son territoire

4/ la nécessité du partenariat

Asseoir la complémentarité,

Etablir une structure de suivi pérenne,

Associer progressivement les acteurs privés.

La note d'enjeux est présentée en séance. Un délai de 15 jours est laissé aux membres du conseil syndical pour faire des retours sur cette note avant que l'étude ne se poursuive.

Mme Piqué remarque que la note est très centrée sur le sanctuaire, le pèlerinage. Elle rappelle que les clés d'interprétation doivent toucher largement le public. Il y a lieu d'être vigilant au vocabulaire employé dans le cadre de cette étude.

* * *

Maquettes d'orientation et d'interprétation

Le marché en cours avec Le toucher minuscule concerne la conception et la fabrication de 5 maquettes. Il s'élève à 44 000 € HT. Le conseil syndical lors de la dernière réunion a consenti à abonder l'enveloppe budgétaire de 15 000 € et à étudier un avenant au marché pour maintenir les exigences les plus hautes en termes de finesse de la conception et de la réalisation.

A l'issue du travail avec le groupe de travail auquel participaient notamment l'inspecteur Dreal et l'architecte des Bâtiments de France, le projet a évolué.

Il s'avère nécessaire de revaloriser le travail de conception et de prototype. En effet, le périmètre de la maquette a été étendu et le niveau de précision augmenté afin de permettre de mieux comprendre le site, et son organisation par rapport au relief. Enfin le piétement a été revisité pour être plus léger et plus en rapport avec le site. Cet ensemble d'évolutions a nécessité des études complémentaires (modèle numérique 3D, maillage des surfaces...).

Conception : 23 290 € HT (12 200€ HT marché)

Réalisation du prototype 14 700 € HT (9 600€ HT marché)

Par ailleurs, il apparaît intéressant de mettre le prototype tout de suite en place sous l'auvent du château afin de pouvoir tester son efficacité.

Transport, assemblage, installation : 800 € HT

Enfin, de façon à se donner du temps pour trouver d'autres financements pour la réalisation des maquettes dans leur ensemble, il est proposé d'interrompre la mission du toucher minuscule à ce stade des études et de la réalisation, soit pour un montant de 38 790,00€ HT.

Un nouveau marché spécifique à la fabrication et la pose des maquettes pourra être lancé une fois le coût de réalisation stabilisé et le financement obtenu.

Après lecture du projet d'avenant, le conseil syndical, à l'unanimité de ses membres présents, accepte :

- D'ajuster la masse initiale du marché ainsi que les prestations comme indiqué ci-dessus,
- Et autorise la présidente à signer l'avenant correspondant.
- De statuer sur la proposition d'avenant présentée.

* * *

Perspectives pour le musée d'art sacré

L'opportunité se présente de faire travailler un stagiaire sur 4 à 6 mois sur les perspectives de réouverture du musée. L'enjeu serait de :

- mettre à plat avec le diocèse les scénarios de réouverture de l'établissement (en musée comme le souhaite le syndicat ou bien en trésor comme l'envisagerait le diocèse), et de préservation et valorisation de ces objets,
- de réaliser le recollement de la collection du musée avec le conservateur (CAOA),
- de formaliser les conventions de dépôts entre le diocèse et les communes propriétaires d'une grande partie des objets du musée ;
- de cerner les moyens à mobiliser,
- et d'étudier les trésors et autres musées d'art sacré existants en France.

L'accueil d'un stagiaire sur une durée de 6 mois représente un cout de 3 600 €.

- Le conseil syndical accepte de mobiliser un stagiaire sur ce sujet.

* * *

Demande de subvention Leader pour le programme d'interprétation

La prolongation du programme Leader sur 2021 et 2022 laisse entrevoir un possible soutien pour le programme relatif aux dispositifs d'interprétation et de valorisation du site estimé à ce jour à 260 990 euros HT. Il comprend à la fois des actions en cours (conception et production des maquettes) et des actions pressenties à court terme issues du programme esquissé avec le bureau d'études le troisième pôle que le conseil syndical pourra arrêter d'ici Juin prochain. En attendant que les actions soit défini et partagé, il est possible d'afficher dans notre demande de subvention les actions suivantes pressenties : signalétique d'interprétation, scénographie de la halte de Lafajadou, création de contenus....

Le calendrier prévisionnel pour le projet d'interprétation et de la valorisation du site serait le suivant :

	Date prévisionnelle de début	Date prévisionnelle de fin
Conception des maquettes d'interprétation ¹	Juin 2020	Janvier 2021
Production et pose des 4 maquettes extérieures + 1 maquette en intérieur ²	Mars 2021	Juillet 2021
Signalétique d'interprétation - conception	Septembre 2021	Janvier 2022
Signalétique d'interprétation – fourniture et pose	Décembre 2021	Mai 2022
Scénographie de Lafajadou	Octobre 2021	Mars 2022
Conception et production de la maquette au point de vue du photographe		
Création de contenus	Septembre 2021	Décembre 2022

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses prévisionnelles en HT		Recettes prévisionnelles		
Conception des maquettes d'interprétation	30 290.00	Subvention LEADER	152 009.00	58.2 %
Production et pose des 4 maquettes extérieures + 1 maquette en intérieur	73 700.00	Subvention DREAL pour conception signalétique interprétation	10 000.00	3.8 %
Signalétique d'interprétation - conception	20 000.00	Subvention Région pour signalétique interprétation, scénographie, maquette du point de vue du	23 391.50	9 %

¹ Marché passé en Mars 2020 avec le bureau d'étude Le toucher minuscule – 18 690 € HT liquidés au 21.01.2021

² D'après estimatif du toucher Minuscule en date de Janvier 2021

		photographe et création de contenu		
Signalétique d'interprétation – fourniture et pose	50 000.00	Subvention Département signalétique interprétation, scénographie, maquette du point de vue du photographe et création de contenu	23 391.50	9 %
Scénographie de Lafajadou	20 000.00	Autofinancement	52 198.00	20 %
Conception et production de la maquette au point de vue du photographe	52 000.00			
Création de contenus	15 000.00			
TOTAL	260 990.00	TOTAL	260 990.00	

Le comité syndical, à l'unanimité des membres présents :

- approuve le plan de financement présenté,
- autorise la Présidente à solliciter une subvention au titre du LEADER.

* * *

2-4 Gestion et animation du grand site

Bilan du projet grand site

Le conseil syndical avait, lors d'une précédente réunion, fait part de son intérêt à engager sur 2021 le bilan du projet grand site et à élaborer un outil de suivi. Plutôt que de confier ce travail à un bureau d'étude, l'idéal aurait été de réaliser ce travail en interne avec l'appui d'un stagiaire. Une offre de stage long a été communiquée dans ce sens aux masters d'évaluation des politiques publiques. Il n'y a pas eu à ce jour de candidat à l'offre.

Elaboration du cahier de gestion Unesco

Le sanctuaire de Rocamadour est une des composantes bâties du bien en série « les chemins de St Jacques de Compostelle », à ce titre, il y a lieu d'engager la rédaction du cahier de gestion en 2021 pour mettre à plat la stratégie de préservation et de valorisation de ce patrimoine et le programme d'actions associé.

Le schéma directeur de 2011 est une base riche mais il y a un lourd travail à engager pour aboutir au niveau de définition requis par l'Etat.

* * *

Point n°3 : Dispositions budgétaires

3-1 Budget principal

Débat d'orientations budgétaires

Le Syndicat regroupant la Commune de Rocamadour, le Département du Lot et la Région Occitanie, a pour objet la mise en œuvre des propositions émanant du « plan stratégique de développement et de gestion de Rocamadour » dans son volet restructuration du grand site, comprenant infrastructures d'accueil, réhabilitation du patrimoine et gestion des déplacements.

Les collectivités territoriales assurent le financement des investissements du Syndicat mixte et de ses charges de fonctionnement selon la répartition suivante :

- Commune de Rocamadour 10 %
- Région Occitanie 45 %
- Département du Lot 45 %

Le document d'orientation budgétaire permet d'établir un prévisionnel des dépenses et des recettes à réaliser pour l'exercice budgétaire 2021 en prévision de l'élaboration et du vote du budget primitif 2021.

Les premiers budgets 2007 à 2010 ont essentiellement été consacrés à l'élaboration du schéma directeur, à une première sécurisation du site (falaise) et des patrimoines les plus en danger (grand escalier, chapelle Notre-Dame) tout en provisionnant les acquisitions stratégiques nécessaires aux futurs parkings et pré accueil.

Depuis 2010, les budgets successifs ont permis de provisionner 5.66 M€ en 2020 pour la corniche tout en finançant les premiers travaux de la boucle de découverte au niveau de la cité en rénovant le chemin de croix et le chemin de ronde pour 1,460 M€.

Le présent rapport se propose d'aborder, en fonctionnement et en investissement, les besoins pressentis pour 2021 en tenant compte des consignes de rigueur budgétaire émanant des membres.

BUDGET PRINCIPAL

➤ LE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement

L'essentiel des tâches de préparation, concertation avec les habitants et professionnels et la coordination des acteurs est assuré par la directrice de site recrutée en août 2013.

Depuis 2016, et jusqu'à août 2021, une chef de projet a rejoint l'équipe pour assurer en régie le suivi des travaux de la corniche.

Un stagiaire long pourrait venir conforter l'équipe pour travailler sur le bilan du projet grand site ou sur le devenir du musée d'art sacré.

Depuis Mi 2017, deux postes à temps partiel confortent l'équipe du syndicat pour les soutenir sur les tâches comptables et administratives.

Au-delà du personnel propre au SMGS, une vaste équipe est mobilisée sur le projet grand site grâce à la mise à disposition gracieuse de personnels des collectivités membres. Il s'agit notamment des mises à disposition d'ingénierie qui permettent d'assurer certaines études préalables, la préparation et le suivi de certaines actions, voire la maîtrise d'œuvre de travaux.

Les charges de personnel pour 2021 sont stabilisées.

Les charges à prévoir reprennent ensuite les mêmes rubriques que l'année précédente :

- des charges de fonctionnement du type téléphone, papier...
- des charges liées à l'entretien des locaux (poste à la hausse du fait que le syndicat mixte a depuis Aout 2020 des locaux),
- divers frais d'édition de documents, frais de réception des élus,
- des honoraires de conseil juridique,
- les charges et salaires du personnel,
- le fonds de concours à la commune pour la mise à disposition des agents municipaux,
- les frais liés aux conventions de services avec le centre de gestion,
- la cotisation à la Fdel pour la gestion et la maintenance de la station de recharge électrique.

Pour ce qui est des charges de fonctionnement, en 2021, il sera encore nécessaire de prévoir des heures supplémentaires pour les 2 assistantes administratives comptables pour gérer le pic d'activité opérationnelle. A ce jour 140 000 € sont inscrits pour les salaires et les charges : 40 000 (cotisation chômage inclus).

Les autres travaux relèvent de l'investissement ; le reste des inscriptions est reconduit en l'état.

Le fonctionnement strict (hors virement à la section d'investissement), est calé à **200 000 €** avec la chef de projet corniche et les assistants administratif et comptable, et induirait les participations suivantes :

- Région	45 % soit	90 000 €
- Département	45 % soit	90 000 €
- Commune	10 % soit	20 000 €

Il n'est pas nécessaire cette année de faire une avance de trésorerie au budget annexe.

Recettes de fonctionnement :

Comme l'an passé, un reversement du budget annexe vers le budget principal doit être prévu pour rembourser une partie des frais de fonctionnement du syndicat (la moitié du temps passé par la direction et les assistantes comptable et administrative).

En 2021, le bilan d'exploitation des parkings doit permettre d'abonder le budget principal, il s'agira de reverser une redevance (loyer pour les parkings acquis dans le cadre du budget principal) pour participer à l'entretien du site et au financement des travaux à venir sur le patrimoine. Cette redevance peut être forfaitisée ou simplement définie comme étant l'ensemble des bénéfices annuels pouvant être dégagés.

➤ **L'INVESTISSEMENT : DÉPENSES**

➤ **Les études**

Les études de maîtrise d'œuvre pour la mise à jour du diagnostic et la programmation des travaux de restauration des sanctuaires sont financées dans l'enveloppe 2020 reprise en reste à réaliser.

➤ **Les acquisitions**

Toutes les acquisitions restant à liquider sont financées dans l'enveloppe 2020.

➤ **Le patrimoine**

Des travaux de nettoyage et de révision partielle de la couverture sont proposés pour réserver l'essentiel des crédits à la corniche. 7 600 € sont provisionnés en ce sens.

➤ **La sécurisation des falaises**

Il n'y a pas de travaux de sécurisation programmés pour 2021.

➤ **Les aménagements liés au cheminement**

Déviation :

L'inscription actuelle est de 281 310 €, elle permet d'assurer la fin des travaux routiers, les plantations et le programme de pierre sèche associé.

Un complément de 5 274.70 € est nécessaire pour cette opération pour le fonds de concours aux travaux de déplacement des réseaux.

Corniche et voie sainte :

Il reste à payer cette année la grosse partie de la phase 2C des travaux (piétonnisation de la route de la corniche et raccordement à la voie nouvelle d'accès au château) : cela représente 945 000 euros TTC. Avec les reliquats de 115k€, une inscription de 830 k€ permettra d'y faire face.

Parkings et Bâtiments :

Les travaux et autres dépenses sont inscrits sur le budget annexe.

Signalétique piétonne :

Sur la base du schéma directeur de signalétique piétonne, les 28 726.40 € de reliquats permettent d'engager le programme de pose de toute la signalétique piétonne directionnelle (bornes) sur 2021.

Une somme pour imprévus de 15 000 € est également à provisionner pour pouvoir faire face à d'éventuels désordres sur le patrimoine emblématique ou la falaise.

Il faudra également rembourser l'avance de trésorerie au budget parking perçue en décembre 2020 qui s'élève à 100 000 euros.

Pour 2021, les besoins en investissement s'élèvent à 952 600 € (7 600 pour la toiture de la basilique, 15 000 d'imprévus, 830 000 pour la corniche, et 100 000 pour rembourser l'avance de trésorerie).

De par l'ampleur de ces investissements sur le premier semestre de l'année, il faudra une ligne de trésorerie ou bien un emprunt relais pour gérer la période entre la liquidation des dépenses et la perception des participations 2021 et du FCTVA estimé à 280 000 €.

Le besoin de trésorerie est estimé entre 100 000 et 300 000 euros sur 4 mois, selon le calendrier de versement des participations de la Région à l'investissement notamment.

Le conseil Syndical prend acte de la tenue du débat et du rapport sur la base duquel se tient le DOB pour le budget principal.

* * *

Autorisation pour engager, mandater et liquider des dépenses d'investissement avant le vote du BP 2021

Pour permettre au syndicat de fonctionner jusqu'à l'adoption du budget, en application de l'article 1612-1 du Code Général des collectivités Territoriales, l'assemblée délibérante peut autoriser le Président à engager ; liquider et mandater les dépenses en section d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, hors remboursement de la dette.

Le comité syndical :

- d'ouvrir sur le budget principal 2021, dans l'attente du vote du budget primitif, des crédits d'investissement pour compléter le fonds de concours aux travaux d'enfouissement de la ligne haute tension dans le cadre de l'opération voie nouvelle d'accès au château, pour 5 274.70 € (ligne 2041512).

* * *

3-2 Budget annexe des parkings

Décision modificative n°3 au budget 2020

Il y a lieu de régulariser avant clôture du budget 2020, en inscrivant les écritures concernant les amortissements, comme précisé dans le tableau suivant :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 6811 : dot.amort.immos incorp.& corp		2 403.95 €		
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre entre section		2 403.95 €		
Total		2 403.95 €		
INVESTISSEMENT				
R 28182 : amort.matériel de transport				403.42 €
R 28183 : amort.matériel bureau-inform.				1 428.13 €
R 28188 : amort.autres immob.corporel.				572.40 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre entre section				2 403.95 €
Total				2 403.95 €
Total Général		2 403.95 €		2 403.95 €

Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents :

- approuve les décisions modificatives n°3 au budget annexe des parkings

* * *

Débat d'orientations budgétaires

Le document d'orientation budgétaire permet d'établir un prévisionnel des dépenses et des recettes à réaliser pour l'exercice budgétaire 2021 en prévision de l'élaboration et du vote du budget primitif 2021.

Les 2 premiers budget 2019 et 2020 ont essentiellement été consacré aux travaux sur les 3 bâtiments de services et les 5 parkings.

Le présent rapport se propose d'aborder, en fonctionnement et en investissement, les besoins pressentis pour 2021 en tenant compte d'un compte d'exploitation prévisionnel prudent.

➤ LE FONCTIONNEMENT

Depuis Mi 2019, deux postes à temps complet annualisé constituent le noyau de l'équipe en charge des parkings.

Les charges de personnel pour 2021 sont aussi élevées : il n'y a certes plus de chef de projet pour les travaux des bâtiments mais l'agent d'exploitation saisonnier commencera en Mars contre juin l'an dernier.

Les charges à prévoir reprennent ensuite les mêmes rubriques que l'année précédente :

- des charges de fonctionnement du type téléphone, fournitures ...
- des charges liées à l'entretien, l'assurance des bâtiments,
- les charges et salaires du personnel,
- le remboursement de la moitié des charges de personnel (direction/administration/comptabilité) au budget principal,

Il faut désormais également prévoir :

- des charges liées à la maintenance du système d'exploitation des parkings,
- des charges pour la location de matériel pour expérimenter le dispositif d'alerte lors des périodes de saturation de la vallée,
- le remboursement des frais de la Solveroc pour les sanitaires de la gare Aval qui deviennent gratuits,
- et les intérêts des emprunts.

Le fonctionnement strict est calé à 329 000 €, soit 256 000 € hors intérêt des emprunts.

Cela n'a pu se faire l'an passé, mais pour 2021 un reversement du budget annexe vers le budget principal doit être prévu pour reverser une redevance (loyer pour les parkings acquis dans le cadre du budget principal) qui permette de

participer à l'entretien du site et au programme de restauration du patrimoine. Cette redevance peut être forfaitisée ou simplement définie comme étant l'ensemble des bénéfices annuels pouvant être dégagés. Il faudra délibérer précisément dans le cadre du BP prochain.

➤ **L'INVESTISSEMENT : DÉPENSES**

Pour les opérations, en dehors du parking du Garroustié dont les murets de clôture en pierre sèche ne sont pas budgétés, les restes à réaliser permettent de mener à bien les travaux sur les 3 bâtiments de services et les parkings.

Pour 2021, il n'y a donc pas de besoins de crédits supplémentaires en investissement donc.

- Le conseil Syndical prend acte de la tenue du débat et du rapport sur la base duquel se tient le DOB pour le budget annexe des parkings.

Point n°4 : Questions diverses

* * *

Mme Fournier Bourgeade,

Visio

M. Didier Baudet

Mme Geneviève Lasfargues

Mme Dominique Lenfant,

M. Jean Luc Mejecaze

Mme Marie Piqué

Visio

M. Serge Rigal

M. Maxime Verdier

Visio

